

Comment s'inscrire pour voter

Tout citoyen de la Grande-Bretagne, du Commonwealth et de la République d'Irlande vivant en Grande-Bretagne a le droit de vote aux élections de ce pays. Tous les autres citoyens de l'Union européenne ont le droit de vote dans les élections du Parlement européen et les élections locales qui sont tenues ici. Pour vérifier la liste des pays européens dont les citoyens ont ce droit de vote, cliquez sur le lien ci-dessous.

Pays éligibles

Vous ne pouvez voter que si votre nom est inscrit sur le registre des électeurs le « Register of electors », (connu aussi sous le nom de « Voter's list »). A chaque automne, vous devez remplir et renvoyer le formulaire qui vous est envoyé. Nous publions un nouveau registre le 1^{er} décembre de chaque année.

Nous pouvons ajouter, supprimer ou changer les noms à n'importe quel moment de l'année et remettre le registre à jour chaque mois entre décembre et août.

Si vous déménagez, vous aurez à remplir un nouveau formulaire. Une seule personne peut faire sa demande par formulaire et vous devez signer vous-même le formulaire, personne d'autre que vous n'est autorisé à le faire.

Le fait que vous soyez inscrit sur la liste pour la « Council Tax » ne signifie pas que vous êtes inscrit sur la liste des voteurs.

Pour télécharger un formulaire, cliquez sur le lien ci-dessous.

Formulaire d'inscription

Si vous avez besoin d'aide, appelez le « Electoral Registration Service » au 020 8871 6023 ou bien, si vous avez besoin d'aide parce que vous ne comprenez pas bien l'Anglais, le « Wandsworth Interpreting Service » au 020 8672 1043.